

Ouverture du portail élections professionnelles

Élection Professionnelle 2022 menjesri-electionspro@votes.voxaly.com via ac-dijon.fr

12:41 (il y a 9 heures)

Si vous avez des difficultés à lire cet email, merci de [cliquer ici](#) pour l'ouvrir dans votre navigateur.

DOCUMENT À CONSERVER



Élections professionnelles 2022

Madame, Monsieur,

Vous allez participer, en décembre prochain, aux élections professionnelles 2022 dans l'un de nos trois ministères : éducation nationale et jeunesse, sports, enseignement supérieur et recherche. Le présent message vous est adressé pour vous permettre d'accéder à votre compte électeur. Conservez-le, il vous sera utile jusqu'à la période de vote.

Dans ma boîte mail professionnelle, j'ai reçu un message du ministère qui s'appelle « Ouverture du portail élection professionnelles ». **Il me permet d'activer dès maintenant mon espace électeur.** Ce sera depuis cet espace que je pourrai voter **entre le 1^{er} et le 8 décembre.**

Dans ce message se trouve un bouton d'accès au portail Elections (bleu sur fond gris ci-dessous). Je clique...

Elections, ouvrira le jeudi 01 décembre 2022 à 06H00 et terminera le jeudi 08 décembre 2022 à 17H00, heure de Paris.

Vous trouverez, ci-après, le lien à usage unique qui va vous permettre d'activer votre compte électeur, de créer et enregistrer votre mot de passe Elections et de choisir votre question défi de réassort et enregistrer votre réponse à cette question.

Ce lien ci-après ne peut être utilisé qu'une seule fois et il va vous rediriger automatiquement vers le portail élections :

Lien à usage unique (OTL)



Une fois votre compte électeur activé (après avoir saisi et confirmé votre mot de passe Elections, choisi votre question défi et enregistré votre réponse), voici l'url qui vous permettra d'accéder au portail Elections autant de fois que nécessaire pendant sa période d'ouverture :

education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022

Nous vous remercions pour votre participation.

La direction générale des ressources humaines (DGRH)
ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques
ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

<https://www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022/portail/activationportail.htm?token=hTRP>

RR8320TerhwAqf00&electeurid=708348



Elections professionnelles 2022

Elections Professionnelles 2022

AIDE/FAQ

Initialisation du mot de passe Elections

Ce mot de passe doit exclusivement comprendre :

- entre 12 caractères et 256 caractères
- au moins une lettre en minuscule non-accentuée
- au moins une lettre en majuscule non-accentuée
- au moins un chiffre
- au moins un caractère spécial

* : champ obligatoire

Mot de passe Elections *

Utiliser un mot de passe généré de manière sécurisée
JqKVEuCAVQ3v4T9

Tenez enregistré le mot de passe de ce site web.

Afficher les identifiants enregistrés

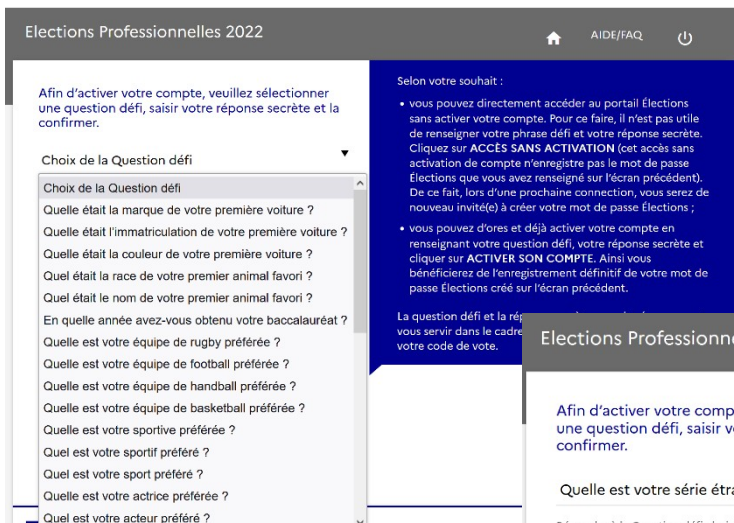
- Pour accéder au portail Elections, veuillez saisir votre mot de passe Elections et le confirmer ;
- puis recopiez le CAPTCHA visible sur cet écran.

Je vais devoir créer un mot de passe qui respecte la norme présentée dans le message (12 à 256 caractères, au moins une majuscule et un minuscule, au moins un chiffre, au moins un caractère spécial). **Vous, je ne sais pas, mais moi je me le suis noté quelque part car j'en aurai besoin pour voter.**

Quand je l'ai tapé puis confirmé, je rentre le CAPTCHA, c'est-à-dire les chiffres (ou lettres) qui apparaissent en gris sur fond noir, puis je clique sur « Connexion »



Je vais maintenant devoir choisir parmi les questions absolument passionnantes qui ont été choisies pour nous une « Question défi » qui me sera demandée dans le cas où je perdrais mon mot de passe pour accéder à mon espace.



Une fois la question choisie, je tape puis confirme une nouvelle fois la réponse secrète qui me permettra de débloquer la machine - je vous vois venir : je l'ai changée après la capture d'écran. Même celles et ceux qui me connaissent bien ne pourront pas pirater mon espace :p)



Après avoir cliqué sur « Activer son compte », l'espace électeur est ouvert. Je n'ai plus qu'à attendre que mes identifiants de vote me soient remis par ma directrice (**arrivée dans les écoles dès le 17 octobre. Si elle ne vous parvient pas, contactez-nous sans attendre**) pour pouvoir, à l'ouverture du vote, dès le 1^{er} décembre, **voter pour les listes FSU et SNUipp à tous les scrutins qui me seront proposés.**